

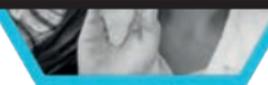
1964



2024

FONDATION COLLÈGE DE MONTRÉAL

Changer des vies depuis 60 ans !



La Fondation
c'est...

60 ANS d'engagement
et de passion !



CHANGER DES VIES, voilà notre mission, depuis 60 ans !

Depuis sa création en 1964, la Fondation Collège de Montréal a soutenu financièrement des milliers d'élèves méritants afin de leur permettre d'étudier et de s'épanouir au Collège de Montréal. Elle a aussi soutenu les projets de développement du Collège, contribuant ainsi à perpétuer l'excellence de l'enseignement et de la formation qu'on y retrouve.

Par le biais de son Fonds de développement, la Fondation soutient la réalisation de projets à caractère pédagogique tels que la rénovation de laboratoires, la construction du terrain extérieur synthétique multisports et le renouvellement du parc d'instruments de musique.

Par son Fonds de bourses, la Fondation vient en aide aux élèves provenant de familles dont la situation économique ne leur permettrait autrement pas d'étudier au Collège, pour qu'elles et ils poursuivent leur scolarité dans cet environnement privilégié.

Depuis 60 ans, c'est 11 millions \$ qui ont été investis dans le Collège, dont 7 millions \$ dédiés à 4 000 bourses d'études et en prix de reconnaissance, et 4 millions \$ dans des projets pédagogiques au bénéfice de l'ensemble des élèves.



Investir dans l'avenir de nos jeunes

Investir dans notre jeunesse, c'est investir dans l'avenir. Soutenir financièrement un jeune, ce n'est pas seulement lui démontrer notre confiance, mais c'est aussi investir dans le développement de compétences dont il ou elle profitera pour le reste de sa vie.

Investir dans notre jeunesse, c'est permettre à davantage de jeunes d'accumuler les clés et les outils dont ils auront besoin afin de devenir des adultes épanouis et d'avoir une influence positive dans la société.

Dans ce livret, vous découvrirez des gens de coeur qui, chacun à sa façon, souhaitent démontrer son engagement par le biais de dons planifiés.

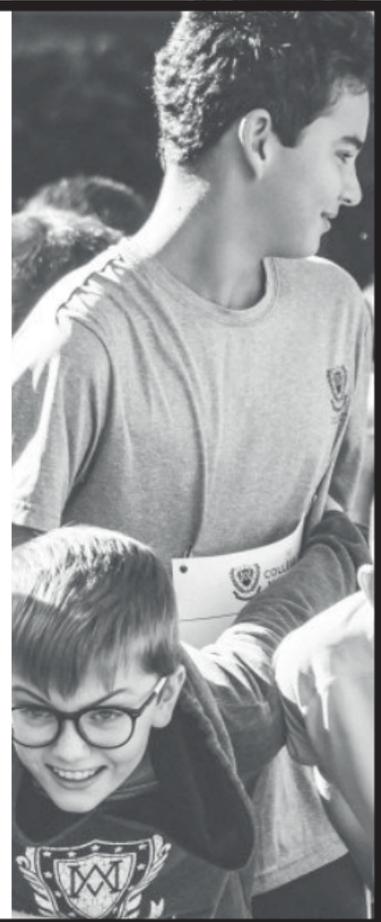
Depuis 1964, nous en avons rencontré des donateurs et donatrices

provenant de divers horizons. Tous avaient ceci en commun : **redonner au suivant !**

Nous aspirons tous à un monde meilleur et nous sommes conscients que les chances d'y arriver reposent sur l'entraide collective.

C'est pourquoi je vous invite à faire un don à la Fondation. Notre pérennité exprime non seulement notre fierté, mais surtout la solidité de notre engagement social. Nous croyons sincèrement que c'est par l'éducation que les jeunes pourront s'épanouir et devenir des adultes accomplis.

Étienne Berlinguet **Président**
Fondation Collège de Montréal



Le don mensuel

Mon passage au Collège de Montréal fait partie de mes plus beaux souvenirs. Pendant ces cinq années, j'ai développé des liens d'amitié qui perdurent encore aujourd'hui. Mais surtout, c'est là que j'ai appris à devenir une personne responsable et une citoyenne engagée.

Je ne pouvais demander mieux : un environnement stimulant, des enseignants investis et des collègues de classes provenant de tous les horizons. Au Collège, j'ai appris le partage, la collaboration et l'entraide. J'y ai aussi appris à relever des défis, à me dépasser, à me faire confiance, à m'affirmer. Tous ces acquis font de moi ce que je suis aujourd'hui, et j'en suis fière.

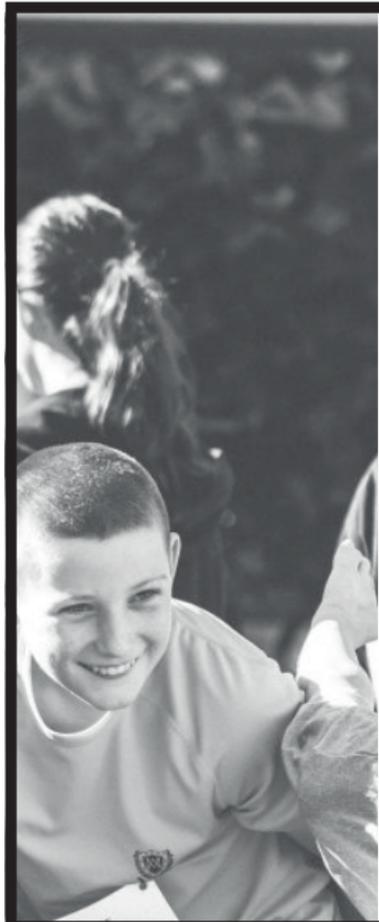
C'est pourquoi j'ai décidé de redonner au

Collège en faisant une contribution mensuelle à la Fondation. Je suis bien consciente que j'ai bénéficié d'une chance inouïe que je souhaite maintenant partager avec les autres.

Bien que mon don mensuel ne soit pas substantiel, pour moi il représente un geste important qui démontre ma sensibilité envers les problèmes d'inégalité.

Je suis convaincue que, en unissant nos forces, nous pouvons faire une réelle différence et œuvrer ensemble pour assurer un meilleur avenir à nos jeunes.

Jennifer Tousignant **Conventum 2004**
Donatrice mensuelle





La police d'assurance vie

Même si, depuis des années, je donne régulièrement à la Fondation lors de ses différentes levées de fonds annuelles, j'ai choisi de léguer une police d'assurance vie substantielle à la Fondation.

En plus de représenter des avantages fiscaux immédiats, ce geste n'affecte en rien mon niveau de vie et n'aura à peu près pas d'impact sur l'héritage que je laisserai à mes proches.

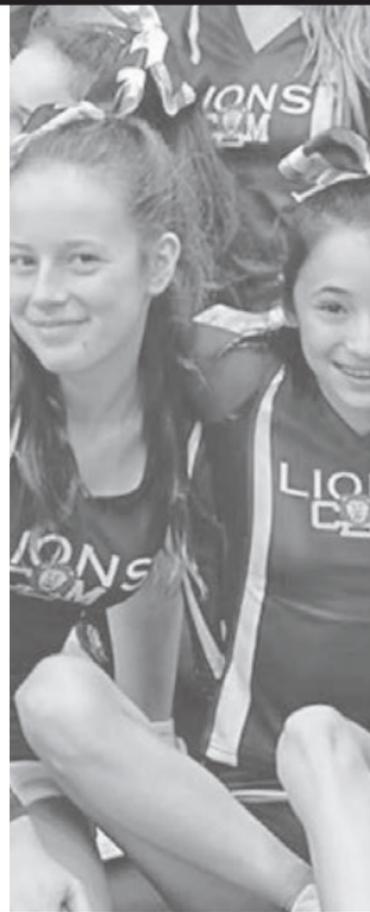
Toutefois, ma motivation réelle derrière ce geste est d'avoir un impact durable envers ce Collège qui a tant influencé l'homme que je suis devenu. Malgré ma graduation qui remonte à près de 30 ans, je n'ai jamais oublié mes confrères de classe, mes enseignants (pas tous pour les mêmes raisons !) et cette institution qui a vu passer tant de nos plus grands hommes, et

certainement bientôt, certaines de nos plus grandes femmes !

Il existe plusieurs façons de faire le don d'une police d'assurance vie, chacune portant ses avantages propres. Je vous encourage à vous renseigner afin de choisir celle qui convient le mieux à chaque situation particulière.

*« Qu'il soit petit ou grand,
le plus important,
c'est le geste de donner ! »*

Jean-François Béland **Conventum 1994**
Membre du conseil d'administration



Le legs testamentaire

Notre père Donald Mooney est né à Montréal en 1921 au sein d'une famille de 7 enfants. Il a fait ses études au Collège de Montréal et suivant sa graduation en 1942, il a obtenu un B.A. de l'Université de Montréal puis un diplôme en génie civil de l'Université McGill en 1947.

Notre père a toujours gardé le Collège de Montréal près de son cœur et reconnaissant de l'éducation qu'il y avait reçu. Il a d'ailleurs été président de l'Association des Anciens du Collège de Montréal en 1990-1991.

Notre père est décédé paisiblement à l'âge de 96 ans. Bien connu pour son dévouement et sa générosité sans prétention, nous n'avons pas été étonnés d'apprendre qu'il souhaitait

faire un don substantiel à la Fondation du Collège qu'il a tant aimé.

Pour reconnaître cette contribution, la Fondation Collège de Montréal a eu la délicatesse de créer le *Fonds doté Donald Mooney, 1942* qui remet annuellement des bourses à des élèves de 4^e et 5^e secondaire qui se sont démarqués par leurs résultats en sciences.

Nous sommes touchés de savoir que la mémoire de notre père est ainsi honorée.

La succession Donald Mooney *Conventum* 1942



Traduction d'un texte original en anglais

Les différents types de dons planifiés

Don en argent Les dons en argent destinés à un organisme de bienfaisance accrédité sont les plus connus de tous. Le montant maximal admissible est de 75 % du revenu net de l'année. L'excédent de ce montant peut être reporté dans les déclarations de revenus des cinq années suivantes. **Don de produits d'assurance vie** Vous pouvez souscrire un contrat d'assurance vie et le céder à un organisme de bienfaisance accrédité en le nommant bénéficiaire. Vous recevrez alors près de la moitié de la prime payée annuellement à titre de remboursement d'impôt. Cette façon de faire ne touche aucunement le patrimoine (biens de famille) déjà acquis, que vous souhaitez léguer à vos proches. **Don de rentes ou de régimes enregistrés d'épargne-retraite** Il est possible de nommer, comme bénéficiaire, un organisme de bienfaisance accrédité de votre choix. Lors du décès, les déductions fiscales engendrées par ce don annuleront en grande partie les impôts que la succession doit payer. **Legs subsidiaire ou legs résiduel** Le legs subsidiaire s'applique lorsque les héritiers nommés dans votre testament ne vous survivent pas. Ainsi, l'ensemble de votre patrimoine (biens de famille) sera légué à l'organisme de bienfaisance accrédité de votre

choix. **Fonds de dotation en votre nom** Un donateur peut créer un fonds spécial dédié à une cause ou à un organisme de bienfaisance accrédité. Ce fonds sera conservé à perpétuité ou jusqu'à une date choisie par le donateur. Seuls les revenus générés par ce fonds seront appliqués au don contre des avantages fiscaux. Il est possible de mettre ce fonds spécial à votre nom ou au nom d'une personne que vous désirez honorer. **Fiducie testamentaire** Une fiducie testamentaire permet à vos héritiers de recevoir un revenu à vie. À la suite du décès du dernier héritier, le capital sera remis à l'organisme de bienfaisance accrédité de votre choix.

**Contactez la direction générale de
la Fondation pour plus de détails**

514-933-7397

fondation@college-montreal.qc.ca





1964 - 2024

LA FONDATION, C'EST...

**11 millions en bourses et projets pédagogiques
dont 4 000 bourses versées**

**Des prix d'excellence
aux élèves émérites lors
d'événements annuels**

**Gala Meritas
Concours de musique
Expo-Sciences**

Des projets pédagogiques inspirants

Le gymnase double (1998)

Le terrain extérieur multisports (2010)

La restauration de l'Ermitage : salle de spectacles, gymnase, classes de musique (2006-2012)

Le réaménagement du Centre de ressources multimédias (2015)

L'aménagement d'un nouveau laboratoire de sciences (2016)

La modernisation des équipements informatiques - développement techno-pédagogique (depuis 2018)

Témoignages de boursiers

Renata / Boursière 2009-2014 « J'avais de très grandes ambitions et je savais que le Collège de Montréal pouvait m'offrir cette chance. Grâce à la bourse que j'ai reçue de la Fondation, j'ai pu atteindre mes objectifs personnels et poursuivre mes passions ! »

Isabella / Boursière 2001-2006 « Le fait d'avoir été boursière est une source de grande fierté pour moi. Mon parcours au Collège m'a permis de faire des rencontres exceptionnelles, de développer un grand sentiment d'appartenance, et de me dépasser autant sur le plan académique que personnel afin d'atteindre des objectifs bien au-delà de tout ce dont j'avais rêvé. »

Caroline / Boursière 2010-2014 « Grâce aux bourses que j'ai reçu de la Fondation, j'ai pu étudier dans un environnement stimulant et enrichissant. J'ai eu la chance d'y découvrir mes intérêts et mes passions, de rencontrer des personnes inspirantes et talentueuses, ainsi que d'apprendre sur le monde et sur moi-même. Je suis très reconnaissante d'avoir passé cinq années clés de ma vie dans cet établissement, et ce avec l'aide de la Fondation. »



Madeleine Prévost-Lemire, 1999

**Grande lauréate 2023, Bourse Perras, Cholette et Cholette
remise à un.e ancien.ne qui poursuit des études supérieures**

« Au doctorat, je mets à profit des stratégies de travail développées au Collège de Montréal qui contribuent grandement à l'excellence de mon parcours. La bourse obtenue est une grande fierté, en plus d'un bon coup de pouce pour compléter mon cheminement et pour intégrer avec brio la carrière scientifique que je convoite ! »

Organismes partenaires

Les organismes partenaires avec lesquels nous travaillons sont des intervenants de première ligne. Pour nous, ils identifient et nous recommandent des élèves parmi lesquels nous sélectionnons certains de nos boursiers et boursières.



Centre de
pédiatrie
sociale
Centre-Sud

CERTIFIÉ



FONDATION
DR JULIEN

175 bourses remises depuis 2009

FONDATION
laclé

Pour la réussite des jeunes en HLM

55 bourses remises depuis 2020



Votre générosité permet de changer des vies... et de créer l'avenir.

Merci !



Fondation Collège de Montréal

1931, rue Sherbrooke Ouest
Montréal QC H3H 1E3

514-933-7397

fondation@college-montreal.qc.ca
college-montreal.qc.ca/fondation

